

Séance du vendredi 22/05/2015



Convoquée le 02/05, le conseil s'est réuni le 22/05/15 à 18h30 ; le secrétariat est assuré par T. Nonnotte

Absents excusés : P. Treye (procuration à G. Cuenot)
H. Villard (procuration à A. Blesserat)

Autorisations Droit des Soifs = 15/12

Au 01/07/2015, l'Etat n'assure plus l'instruction de l'ADS - Pour pallier cette carence, le Grand Besançon propose d'assurer cette prestation à des coûts différents suivant les types d'actes instruits. Après avoir entendu l'exposé du maire, le conseil décide de s'assurer les services du GPB pour :

- les CUB = 128 € l'acte ;
- les DP = 224 € "
- les PC = 320 €
- les PC à enjeux = 960 €
- les Permis d'Aménager = 960 €

Votée à l'unanimité.

Comité des Fêtes - Subvention = 15/13

Le maire présente la demande de subvention formulée par la présidente du Comité des Fêtes, à hauteur de 400 € pour l'année 2015. Après discussion, le conseil décide :

- d'accorder une subvention : pour 10, contre 1 ;
- montant de 300 € : pour 9 contre 1 (400 €)

Eclairage Public - Travaux = 15/14

Le bureau d'études Noctabene, missionné et rémunéré par la Cagb, dans le cadre de sa compétence Plan Climat Energie, a réalisé une étude exhaustive sur l'état de notre dispositif Eclairage Public.

Un exposé complet est réalisé par le 2^e adjoint et sur la base de préconisations faites par Noctabene, le conseil a retenu deux séries de mesures pour sécuriser nos installations et économiser de l'énergie.

Il s'agit d'ajouter un élément (parafoudre) dans tous les traits verts (lotissement et rue des Grands Prés plus fontaine), et aussi d'installer deux horloges asthologiques pour tempouser le temps d'éclairement la nuit.

Le coût de ces mesures est estimé à 2.135 € HT. Par ailleurs, le conseil retient la date du 01/09/15 pour mettre en place, à titre expérimental, une coupure de l'éclairage des rues de 1 heure à 5 heures.



Monument aux "morts pour la France" de la commune - plaque commémorative = NS/11:

Le maire propose au conseil d'installer une plaque en façade de la pierre posée devant la mairie sur laquelle figureraient les sept "morts pour la France" de la commune pendant les conflits de 1914-18, 1939-45 et la guerre d'Indochine. Le conseil approuve à l'unanimité. Le coût sera partagé avec le "Souvenir Français".

Informations diverses :

- ▶ Le maire informe le conseil d'un projet de parc colien sur le site entre "la dame blanche" et Champoux. Le territoire communal n'est pas concerné mais l'impact esthétique sera abordé lors et avant l'enquête publique.
- ▶ Réfection du chemin des Combis : un devis est demandé pour transformer ce chemin d'exploitation en cheminement piétons et cycles ; il permettra un bouclage entre les Jardins de Châtel et le bar du village.
- ▶ TIC : Samedi 13 Juin. Un courrier sera expédié aux occupants de la place à bois pour participer à nos travaux.

La séance est levée à 20h30.

Le maire, le secrétaire, les conseillers,

